

Motion des représentants des personnels et des représentants de parents d'élèves, du collège René Bernier à Saint Sébastien-sur-Loire (44),

Soutenue par les organisations syndicales SNFOLC et FSU (SNES, SNEP, SNUEP et SNUipp) et par l'association de parents d'élèves FCPE.

Alors que nous avons alerté Monsieur le DASEN dès le mois de mars sur la nécessité d'abonder la dotation prévue pour la rentrée 2024, nous apprenons en juin la suppression de 28 heures sur la Dotation Horaire Globale du collège, entraînant une augmentation des effectifs des classes à 28 élèves en 6ème à la rentrée. Alors que le collège connaît tous les ans de nombreuses inscriptions en cours d'année et que les autres niveaux auront également des divisions complètes à 29 et 30 élèves par classe, cette décision budgétaire va dégrader les conditions d'enseignement et d'accueil.

Nous avons aussi évoqué en mars les conditions de travail difficiles des personnels de vie scolaire. Alors que les travaux de rénovation de l'établissement ont été reportés à une date ultérieure, l'agencement des locaux, inadaptés à l'accueil d'un si grand nombre d'élèves, ne correspondant plus aux normes d'accueil et de sécurité, nécessite la présence de personnels supplémentaires. Sans nouvelle à propos de la dotation en Aed, nous sommes inquiets : il y a trop d'incertitudes, qui pèsent lourdement sur les promesses d'embauches et les contrats actuels pour la rentrée 2024.

De plus, les contraintes découlant de la réforme dite du « choc des savoirs » notamment avec la mise en place de groupes nécessitant des alignements dans les emplois du temps sont accentuées par la perte des 28 h de DGH. Désormais, c'est en prenant sur les heures d'autonomie qu'il serait possible de créer les groupes requis en 6^e et 5^e et donc, en sacrifiant des dispositifs d'allègement pourtant nécessaires, sur d'autres niveaux.

C'est pourquoi, parents, enseignant-es, AED, AESH, CPE du collège René Bernier :

- Nous continuons à demander la création d'un poste équivalent temps plein d'AED pour la rentrée 2024,
- Nous refusons cette baisse de DGH et demandons le maintien de la 8^e classe de 6^e (28h) ;
- Nous refusons toute répartition qui mettrait en place des groupes de niveaux ou de « besoins » en application du « Choc des savoirs » ;
- Nous refusons l'alignement en barrettes des cours de français et mathématiques, qui constitue une contrainte trop forte sur les emplois du temps et l'occupation des salles pour notre établissement. Ces alignements, sans justification pédagogique, auront des conséquences sur les emplois du temps des élèves et sur les conditions de travail de tous les personnels.
- Nous demandons le maintien des moyens d'autonomie permettant d'organiser l'AP, les dédoublements, les groupes de sciences en 3^e, les dispositifs de soutien et d'aide, au plus près des besoins réels.